

États financiers de

# **VISION MONDIALE CANADA**

Exercice clos le 30 septembre 2024

# VISION MONDIALE CANADA

## Table des matières

---

	<b>Page</b>
• Rapport de l'auditeur indépendant	
• États financiers de Vision Mondiale Canada	
• État de la situation financière	1
• État des résultats	2
• État de l'évolution de l'actif net	3
• État des flux de trésorerie	4
• Notes afférentes aux états financiers	5 - 18



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Vaughan Metropolitan Centre  
100 New Park Place, bureau 1400  
Vaughan (Ontario) L4K 0J3  
Canada  
Téléphone 905-265-5900  
Télécopieur 905-265-6390

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Vision Mondiale Canada

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vision Mondiale Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 septembre 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 septembre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 10 décembre 2024

# VISION MONDIALE CANADA

État de la situation financière

Au 30 septembre 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 211 119 \$	22 243 378 \$
Placements à court terme (note 2)	10 000 000	15 000 000
Débiteurs	3 322 176	3 411 204
Charges payées d'avance	1 559 620	2 158 763
Sommes à recevoir des organismes affiliés (note 9)	179 101	—
	<u>30 272 016</u>	<u>42 813 345</u>
Placements (note 2)	4 890 454	4 326 577
Effets à recevoir (notes 4 et 9)	223 387	223 386
Immobilisations (note 5)	9 877 680	10 611 735
Immobilisations incorporelles (note 6)	18 254 731	14 827 919
	<u>63 518 268 \$</u>	<u>72 802 962 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	8 554 032 \$	7 876 966 \$
Sommes à verser à des organismes affiliés (note 9)	—	670 260
Apports reportés (note 10)	28 904 710	34 315 654
	<u>37 458 742</u>	<u>42 862 880</u>
Apports en capital reportés (note 11)	1 460 571	1 577 417
Actif net		
Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (note 12)	26 671 840	23 862 237
Non affecté	(4 538 362)	2 034 951
Affecté à des fins de dotations	2 465 477	2 465 477
	<u>24 598 955</u>	<u>28 362 665</u>
Engagements (note 19)		
	<u>63 518 268 \$</u>	<u>72 802 962 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

La présidente du conseil,

  
\_\_\_\_\_

Le trésorier du conseil,

  
\_\_\_\_\_

# VISION MONDIALE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Promesses de dons (note 13)	161 368 467 \$	177 093 625 \$
Dons uniques (note 14)	39 941 439	44 576 127
Dons en nature (note 15)	186 338 193	204 920 186
Subventions (note 16)	77 640 494	72 631 945
Revenu de placement et autres produits (note 17)	2 966 357	3 858 461
	<u>468 254 950</u>	<u>503 080 344</u>
<b>Charges</b>		
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défenses internationaux (note 9)	393 644 294	425 230 375
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	2 187 083	1 795 724
	<u>395 831 377</u>	<u>427 026 099</u>
Soutien		
Campagnes de financement	49 183 986	51 483 880
Administration		
Canada	22 995 297	19 534 337
International	4 008 000	3 939 000
	<u>27 003 297</u>	<u>23 473 337</u>
	<u>76 187 283</u>	<u>74 957 217</u>
	<u>472 018 660</u>	<u>501 983 316</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u>(3 763 710) \$</u>	<u>1 097 028 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# VISION MONDIALE CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2024, avec informations comparatives pour 2023

				2024	2023
	Investissements nets dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (note 12)	Non affecté	Affecté à des fins de dotations	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	23 862 237 \$	2 034 951 \$	2 465 477 \$	28 362 665 \$	27 265 637 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 528 574)	(235 136)	–	(3 763 710)	1 097 028
Investissement dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles, montant net	6 338 177	(6 338 177)	–	–	–
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>26 671 840 \$</b>	<b>(4 538 362) \$</b>	<b>2 465 477 \$</b>	<b>24 598 955 \$</b>	<b>28 362 665 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# VISION MONDIALE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 763 710) \$	1 097 028 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	918 543	976 716
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 729 422	1 485 158
Amortissement des apports en capital reportés	(116 846)	(116 846)
Gains à la vente d'immobilisations	(2 545)	(722)
Gains non réalisés sur les placements	(547 970)	(244 907)
Pertes réalisées (gains réalisés) à la vente de placements	9 503	(80 288)
Réduction de valeur des effets à recevoir	115 676	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	89 028	(541 562)
Charges payées d'avance	599 143	(429 147)
Créditeurs et charges à payer	677 066	(5 541 654)
Sommes à verser à des organismes affiliés	(849 361)	(222 864)
Apports reportés	(5 410 944)	(7 840 470)
Ajouts d'effets à recevoir	(115 677)	-
	(5 668 672)	(11 459 558)
Activités de financement		
Remboursement des effets à payer	-	(500 000)
Activités d'investissement		
Remboursement de billets à recevoir	-	500 000
Variation des placements, montant net	(25 410)	(96 977)
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	2 545	722
Variation nette des placements à court terme	5 000 000	(4 995 685)
Acquisition d'immobilisations	(184 488)	(318 554)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(6 156 234)	(5 778 539)
	(1 363 587)	(10 689 033)
Diminution de la trésorerie	(7 032 259)	(22 648 591)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	22 243 378	44 891 969
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>	<b>15 211 119 \$</b>	<b>22 243 378 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

## Activités de l'organisme

Vision Mondiale Canada (l'« organisme ») est un organisme humanitaire chrétien de secours, de développement et de défense constitué en vertu des lois du Canada à titre de société sans but lucratif sans capital-actions. L'organisme est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'œuvre de bienfaisance (numéro d'enregistrement 1193 04855 RR0001) et, par conséquent, est exempté de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Inspiré par des valeurs chrétiennes, l'organisme œuvre auprès des personnes les plus vulnérables partout dans le monde, en particulier les enfants. L'organisme est au service de tous, sans égard à l'âge, à la religion, à l'origine ethnique ou au sexe, notamment.

L'organisme fait partie d'une affiliation internationale d'entités de Vision Mondiale (« VM ») qui mène ses activités dans environ 100 pays. Grâce à cette affiliation, l'organisme peut établir des liens avec les collectivités locales afin de subvenir à leurs besoins particuliers en vue de combattre la pauvreté et l'injustice et pour leur fournir les moyens de réaliser des changements durables à long terme. L'organisme effectue des versements de fonds à World Vision International (« WVI ») qui à son tour fournit un soutien en matière de coordination à l'ensemble des organismes de VM en facilitant la mise sur pied et le suivi des programmes à l'étranger afin de veiller à ce que les fonds et les biens fournis par tous ceux qui soutiennent l'organisme soient utilisés de manière à en faire profiter directement les personnes les plus vulnérables du monde, en particulier les enfants.

VisionFund International (« VFI ») est une société en propriété exclusive de WVI qui gère plusieurs programmes d'entreprise sociale avec de petites entreprises et des propriétaires dans l'ensemble des emplacements de WVI. L'organisme prête également des fonds à VFI pour que cette dernière fournisse une aide financière à des particuliers et à des collectivités dans les régions où WVI exerce des activités de développement international, ce qui leur permettra d'exploiter leur potentiel économique et de prospérer.

L'organisme reçoit l'appui de particuliers, d'entreprises et de gouvernements, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. L'organisme reçoit des dons affectés et non affectés; tous les dons affectés sont examinés avant d'être acceptés, l'organisme étant désireux de s'assurer qu'ils soient cohérents avec sa mission, ses objectifs, ses valeurs et ses priorités.

L'organisme et VM sont assujettis à un éventail de contrôles internes et externes, y compris des audits menés par des organismes de réglementation, afin de s'assurer que les produits sont utilisés aux fins prévues.

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les principales méthodes comptables suivies dans le cadre de la préparation des états financiers sont résumées ci-après :

### a) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les produits assortis de conditions précises quant à leur utilisation (les apports affectés) sont reportés jusqu'à ce que les conditions soient remplies. Les produits qui ne sont assortis d'aucune restriction quant à leur utilisation sont constatés lorsqu'ils sont reçus. Les promesses de dons reçues sont des apports reçus de la part de donateurs qui se sont engagés à faire des dons de façon récurrente. Les dons uniques sont des dons non récurrents. Les promesses de dons reçues et les dons uniques comprennent les apports reçus au cours de l'exercice à l'étude et ceux qui ont été reçus mais reportés de l'exercice précédent et qui sont maintenant programmés et comptabilisés au cours de l'exercice considéré. L'utilisation des produits tirés des subventions accordées par des gouvernements est assujettie à une vérification par ces derniers.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les dons en nature sont comptabilisés uniquement dans les cas où l'organisme est le bénéficiaire d'origine du don ou s'il œuvre en partenariat avec l'organisme qui est l'utilisateur final. Les dons en nature sont évalués à la juste valeur de marché. Les dons en nature multilatéraux sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'organisme prend possession ou possession en droit des apports en biens. Les dons en nature des entreprises sont comptabilisés à titre de produits au moment où les biens sont expédiés à VM.

L'organisme est nommé bénéficiaire dans certains testaments. Dans certains cas, les legs comportent des accords de fiducie administrés par des tiers n'étant pas contrôlés par l'organisme. Les produits tirés de ces accords (intérêts ou capital) sont constatés au moment de leur réception.

Les dotations sont constatées à titre d'augmentations directes dans l'actif net. Elles doivent être conservées en permanence. Seul le produit gagné sur les dotations peut servir au soutien des activités de l'organisme.

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Le revenu de placement, qui est constaté selon la comptabilité d'exercice, inclut les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains réalisés à la vente de placements et les variations des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements.

### b) Bénévolat

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services.

### c) Répartition des charges

L'organisme présente ses charges par fonction, selon qu'elles se rapportent aux activités liées aux programmes, notamment les programmes de secours, de développement et de défense internationaux et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, et aux activités liées au soutien, essentiellement les campagnes de financement et l'administration.

Les charges de chaque centre de coûts de l'organisme comprennent les charges liées au personnel, les charges au titre des services achetés, des matériaux, des locaux et d'autres charges. La plupart des centres de coûts se rapportent à un programme ou à une fonction de soutien principal. Les autres centres de coûts remplissent diverses fonctions ayant trait aux programmes, aux campagnes de financement et à l'administration. Dans ce cas, les charges sont réparties entre les programmes et les services de soutien en fonction de la proportion de temps consacré par le personnel entre les activités, bien que certaines charges directes ayant une activité claire et spécifique soient directement attribuées à l'activité visée. Les centres de coûts liés aux activités administratives pourraient être affectés aux activités des programmes, tandis que d'autres centres de coûts liés avant tout aux programmes pourraient, à l'inverse, être affectés à des activités de soutien. Les répartitions sont examinées tous les ans et elles sont mises à jour et appliquées prospectivement.

Les fonds remis à VM et à ses partenaires canadiens, ainsi que les autres charges engagées pour appuyer ces programmes, sont comptabilisés comme charges liées aux programmes, minorées des coûts connexes liés à l'administration internationale, lesquels sont présentés au poste Administration.

### d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois à la date d'acquisition.

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Instruments financiers

À moins d'indication contraire, les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

L'organisme pourrait détenir des placements à court terme, des titres de capitaux propres, des obligations ou d'autres instruments à revenu fixe, ou instruments dérivés (note 2). Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et chaque date de clôture. Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placements sont pris en compte dans la juste valeur inscrite à l'état de la situation financière et les coûts de transaction liés à la vente de placements sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont présentées à l'état des résultats comme des gains ou des pertes non réalisés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indices de dépréciation. S'il existe un indice de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la charge de dépréciation initiale.

### f) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux annuels suivants :

---

Bâtiment et améliorations	De 5 à 40 ans
Mobilier et agencements	De 3 à 10 ans
Systèmes informatiques	De 3 à 10 ans

---

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### g) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux suivants :

---

Logiciels	De 3 à 10 ans
-----------	---------------

---

### h) Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent que les actifs ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou le potentiel de service associé à des actifs à long terme est inférieur à leur valeur comptable nette, les actifs à long terme, y compris les immobilisations et les immobilisations incorporelles, sont ramenés à leur juste valeur ou à leur coût de remplacement pour tenir compte des dépréciations partielles.

### i) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes découlant de ces méthodes de conversion sont inscrits au poste « Revenu de placement et autres produits » à l'état des résultats.

Les produits et les charges ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations.

### j) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 2. Placements

Les placements à court terme comprennent les dépôts à terme. En 2024, les dépôts à terme ont un rendement allant de 5,09 % à 5,30 % (5,56 % à 5,77 % en 2023) et ils viennent à échéance entre décembre 2024 et janvier 2025 (entre mars 2024 et juin 2024 en 2023).

Les placements à long terme sont présentés dans le tableau qui suit :

	2024	2023
Titres négociables	320 724 \$	441 701 \$
Obligations	1 931 026	1 674 164
Actions		
canadiennes	881 995	718 440
étrangères	1 756 709	1 492 272
	4 890 454 \$	4 326 577 \$

Les obligations ont un rendement à l'échéance variant de 1,10 % à 5,962 % (1,10 % à 7,875 % en 2023) et elles viennent à échéance entre mars 2025 et décembre 2047 (entre novembre 2023 et octobre 2035 en 2023).

## 3. Risques financiers

La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à toutes les activités de l'entreprise et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. L'organisme dispose de politiques et de procédures officielles qui établissent la répartition cible de ses actifs. En outre, ses politiques exigent que les placements fassent partie de catégories diversifiées et elles établissent des plafonds au chapitre de l'exposition à des placements individuels. L'exposition à ces risques n'a pas changé depuis 2023.

### a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements à court terme détenus par l'organisme. Ce dernier gère ce risque en détenant essentiellement des dépôts à terme et en échelonnant les échéances des placements qu'il détient.

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

## 3. Risques financiers (suite)

### b) Risque de marché

Le risque de marché résulte de la négociation de placements de titres de capitaux propres, des obligations et des placements à court terme. Les fluctuations sur les marchés exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme atténue ce risque au moyen de contrôles qui lui permettent de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

### c) Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change des placements de titres de capitaux propres étrangers de l'organisme. L'organisme gère ce risque en fixant des restrictions dans la composition de l'actif sur les titres de capitaux propres libellés en monnaie étrangère afin de limiter son exposition.

## 4. Effets à recevoir

Les effets à recevoir se composent de prêts non garantis visant à soutenir les programmes axés sur la responsabilité sociale. Ces prêts portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 0 % et 9 % (0 % et 9 % en 2023) et le principal vient à échéance entre mai 2024 et novembre 2027 (entre mai 2024 et novembre 2027 en 2023). L'organisme renouvelle actuellement les effets qui arrivent à échéance en mai 2024.

Les effets sont constitués d'un prêt consenti à Vision Mondiale Kenya (note 9) et de neuf prêts consentis (huit prêts en 2023) à VFI qui ont fait l'objet d'une réduction de valeur pour les ramener à 1 \$ (note 9). L'organisme a avancé des prêts ne portant pas intérêt à VFI à titre de placements liés aux programmes afin de financer des programmes de microfinance qui aident au recouvrement de prêts pour des clients à faible revenu et vulnérables. À l'échéance de ces prêts, il en va de l'intention commerciale et des engagements caritatifs de l'organisme de réinvestir tout prêt remboursé à VFI dans les programmes de microfinance de VFI. Par conséquent, la direction a évalué la recouvrabilité de ces prêts comme étant faible et a déprécié ces prêts à une valeur symbolique. Les montants des dépréciations ont été comptabilisés comme charges au titre des programmes.

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 5. Immobilisations

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	1 396 720 \$	– \$	1 396 720 \$	1 396 720 \$
Bâtiment et améliorations	18 294 101	10 602 369	7 691 732	8 304 436
Mobilier et agencements	7 113 592	6 450 156	663 436	649 672
Systèmes informatiques	3 472 001	3 346 209	125 792	260 907
	30 276 414 \$	20 398 734 \$	9 877 680 \$	10 611 735 \$

## 6. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les applications logicielles qui ne font pas partie intégrante d'un matériel connexe.

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciel	26 089 819 \$	7 835 088 \$	18 254 731 \$	14 827 919 \$

Les logiciels comprennent 6 691 999 \$ relativement à des travaux en cours qui ne sont pas amortis actuellement (4 340 863 \$ en 2023).

## 7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 131 192 \$ (133 436 \$ en 2023) au titre de sommes à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer en ce qui a trait à la taxe de vente harmonisée et aux cotisations sociales.

## 8. Facilité de crédit

L'organisme dispose d'une facilité de crédit renouvelable sans frais d'un maximum de 5 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel de la banque et ils sont remboursables à vue. La facilité de crédit est garantie par un contrat de garantie générale portant sur les actifs courants et futurs de l'organisme. Au 30 septembre 2024, aucun prélèvement n'avait été effectué par l'organisme (néant en 2023).

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 9. Transactions entre parties liées et soldes connexes

Au cours de l'exercice, l'organisme a réalisé les transactions entre parties liées suivantes :

	2024	2023
<b>Avec VM</b>		
Financement en espèces à VM au cours de l'exercice	152 227 377 \$	185 280 497 \$
Financement en espèces directement affecté à VM au cours de l'exercice	36 591 379	20 341 773
Dons en nature à VM au cours de l'exercice	190 508 773	194 902 936
Recouvrement des coûts obtenu auprès des entités de VM au cours de l'exercice	456 970	363 942
Total des montants à recevoir de (à payer à) VM au 30 septembre	179 101	(670 260)
<b>Avec VFI</b>		
Remboursements de VFI au cours de l'exercice	– \$	500 000 \$
Effets consentis à VFI au cours de l'exercice (note 4)	115 677	–
Effets à recevoir de VFI au 30 septembre	9	8
Effets à recevoir de Vision Mondiale Kenya au 30 septembre	73 378 \$	73 378 \$

## 10. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les promesses de dons reçues, les dons uniques et les subventions qui, au 30 septembre 2024, n'avaient pas encore été dépensés, comme l'indique le tableau qui suit :

	2023	Fonds reçus	Fonds constatés à titre de produits	2024
Promesses de dons reçues	23 579 258 \$	155 453 461 \$	161 368 467 \$	17 664 252 \$
Dons uniques	2 656 919	38 906 751	39 941 439	1 622 231
Subventions	8 079 477	79 179 244	77 640 494	9 618 227
	34 315 654 \$	273 539 456 \$	278 950 400 \$	28 904 710 \$

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 11. Apports en capital reportés

	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 577 417 \$	1 694 263 \$
Moins les sommes amorties par imputation aux produits	116 846	116 846
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 460 571 \$</b>	<b>1 577 417 \$</b>

Les apports en capital reportés représentent la somme non amortie des dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est inscrit dans les dons uniques à l'état des résultats.

## 12. Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles

- a) L'investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles est calculé comme suit :

	2024	2023
Immobilisations	9 877 680 \$	10 611 735 \$
Immobilisations incorporelles	18 254 731	14 827 919
Sommes financées par des apports en capital reportés	(1 460 571)	(1 577 417)
	<b>26 671 840 \$</b>	<b>23 862 237 \$</b>

- b) La variation de l'actif net investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles est calculée comme suit :

	2024	2023
Excédent des charges sur les produits		
Amortissement des apports en capital reportés	116 846 \$	116 846 \$
Amortissement des immobilisations	(918 543)	(976 716)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2 729 422)	(1 485 158)
Gains à la vente d'immobilisations	2 545	722
	<b>(3 528 574) \$</b>	<b>(2 344 306) \$</b>
Investissement dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles, montant net		
Acquisition d'immobilisations	184 488 \$	318 554 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	6 156 234	5 778 539
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	(2 545)	(722)
	<b>6 338 177 \$</b>	<b>6 096 371 \$</b>

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 13. Promesses de dons reçues

	2024	2023
Programmes de parrainage d'enfants	154 303 439 \$	173 006 259 \$
Autres	7 065 028	4 087 366
	161 368 467 \$	177 093 625 \$

## 14. Dons uniques

	2024	2023
Développement	28 939 232 \$	29 110 113 \$
Aide d'urgence	1 043 725	6 092 483
Autres	9 958 482	9 373 531
	39 941 439 \$	44 576 127 \$

## 15. Dons en nature

	2024	2023
Entreprises donatrices	10 633 971 \$	4 663 698 \$
Donateur multilatéral	175 704 222	200 256 488
	186 338 193 \$	204 920 186 \$

## 16. Subventions

	2024	2023
Gouvernement du Canada	30 806 630 \$	41 088 299 \$
Organismes multilatéraux, organismes de l'Organisation des Nations Unies et autres organismes internationaux	42 437 765	23 725 543
Organismes canadiens et autres organismes privés	4 396 099	7 818 103
	77 640 494 \$	72 631 945 \$

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 17. Revenu de placement et autres produits

	2024	2023
Revenu de dividendes	24 834 \$	23 509 \$
Intérêts créditeurs	1 618 344	2 697 409
Recouvrement de produits	456 970	363 942
Gains réalisés (pertes réalisées) à la vente de placements	(9 503)	80 288
Gains non réalisés sur les placements	547 970	244 907
Autres	327 742	448 406
	<b>2 966 357 \$</b>	<b>3 858 461 \$</b>

## 18. Régime de retraite

L'organisme administre un régime de retraite à cotisations déterminées. Les actifs du régime de retraite sont détenus séparément, dans un fonds administré de façon indépendante. La charge de retraite équivaut au montant des cotisations versées par l'organisme.

Les cotisations versées et passées en charges par l'organisme au cours de l'exercice se sont élevées à 1 813 181 \$ (1 640 882 \$ en 2023).

## 19. Engagements

L'organisme a obtenu du financement d'Affaires mondiales Canada et d'autres apporteurs pour soutenir ses projets dans divers pays. Le financement est tributaire des ententes, en vertu desquelles, dans certains cas, l'organisme est tenu de verser une contribution pour le ou les projet(s), selon un pourcentage établi, sous forme de trésorerie ou de dons en nature. Les paiements futurs s'établissent comme suit au 30 septembre 2024 :

2025	1 180 736 \$
2026	880 790
2027	661 189
2028	447 657
2029	422 505
Par la suite	217 803
	<b>3 810 680 \$</b>

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 19. Engagements (suite)

L'organisme a conclu certains contrats en vue de louer des locaux ainsi que du matériel de bureau. Les paiements minimaux futurs aux termes de contrats de location non résiliables s'établissent comme suit au 30 septembre 2024 :

2025	228 000 \$
2026	214 000
2027	153 000
2028	123 000
2029	28 000
	<hr/>
	746 000 \$

## 20. Collecte de fonds par voie de sollicitation

Les services d'entreprises spécialisées dans la collecte de fonds ont été retenus pour inciter, pour le compte de l'organisme, la population à faire des dons, principalement sous forme de promesses de dons. Au cours de l'exercice, 506 296 \$ (614 728 \$ en 2023) ont été versés à titre de rémunération à des tiers spécialisés dans la collecte de fonds.

## 21. Répartition des charges

Certains centres de coûts constituent un regroupement des activités liées aux programmes et des activités liées au soutien. Le tableau qui suit présente la manière dont les centres de coûts de nature administrative principalement, tels les services de bureau administratif, les technologies de l'information, les finances et les installations, apportent un soutien direct aux programmes. L'incidence de cette répartition est fournie dans l'état des résultats :

	2024	2023
Soutien		
Campagnes de financement	(1 747 159) \$	(1 154 910) \$
Administration	(3 227 983)	(3 032 464)
	<hr/>	<hr/>
	(4 975 142) \$	(4 187 374) \$
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense internationaux	3 714 156 \$	3 244 212 \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	1 260 986	943 162
	<hr/>	<hr/>
	4 975 142 \$	4 187 374 \$

# VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2024

## 21. Répartition des charges (suite)

Le tableau qui suit présente la manière dont les centres de coûts principalement liés aux programmes, notamment les programmes de secours, de développement et de défense internationaux et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, se rapportent à des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration. L'incidence de cette répartition est fournie dans l'état des résultats :

	2024	2023
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense internationaux	(1 547 036) \$	(2 355 849) \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	(546 292)	(557 123)
	<b>(2 093 328) \$</b>	<b>(2 912 972) \$</b>
Soutien		
Campagnes de financement	777 031 \$	1 453 619 \$
Administration	1 316 297	1 459 353
	<b>2 093 328 \$</b>	<b>2 912 972 \$</b>